



Honoraires de transaction TTC à la charge du Vendeur

Prix de vente	Habitation / Professionnel	Terrain	Commercial / Industriel
Jusqu'à 45000 €	10 % TTC avec un minimum de 5000€	10 % TTC avec un minimum de 5000€	10 % TTC avec un minimum de 5000€
De 45 001 à 100 000 €	10 % TTC	10 % TTC	10 % TTC
De 100 001 à 150 000 €	9 % TTC	9 % TTC	9 % TTC
De 150 001 à 200 000 €	8 % TTC	8 % TTC	8 % TTC
De 200 001 à 250 000 €	7 % TTC	7 % TTC	7 % TTC
De 250 001 à 450 000 €	6 % TTC	6 % TTC	5 % TTC
De 450 001 à 700 000 €	5 % TTC	5 % TTC	5 % TTC
De 700 001 à 1 500 000 €	4 % TTC	4 % TTC	4 % TTC
De 1 500 001 à 2 500 000 €	3 % TTC	3 % TTC	3 % TTC
De 2 500 001 à 10 000 000 €	2.5 % TTC	2.5 % TTC	2.5 % TTC

Honoraires de location

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation		
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € TTC / m ²	12 € TTC / m ²
Etat des lieux location vide	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²
Etat des lieux location meublée	3 € TTC / m ²	3 € TTC / m ²

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi - PIF IMMOBILIER 172 avenue de Paris – 94300 VINCENNES

Honoraires au (01/03/2020)

SARL / 100 000 € / RCS Créteil 320 695 323 Carte professionnelle CPI 9401 2016 000 013 369

Transaction N° A 91901171 et Gestion N° B 92901288 - délivrée le 24/10/2019 PAR CCI Paris Ile de France

Garantie : Garantie transaction GALIAN TSA 20035 – 75801 Paris cédex 08

Honoraires de location (suite)

Locaux de droit commun / commerciaux / industriels / professionnels (<i>précisez/supprimez les mentions inutiles</i>) <i>Les répartitions ci-dessous ne sont pas obligatoires</i>	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataire
Entremise et négociation		10 % TTC de la 1 ^{er} Triennale
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail		500 € TTC
Etat des lieux		10 € TTC / m ²

Honoraires de gestion

Prestations de gestion	Honoraires TTC bailleur
Gestion immobilière	<i>7 % TTC sur les encaissements</i>
Assurance GLI	<i>2.5 % TTC sur les encaissements</i>

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.